

FORMATION CONTINUE - 21 heures
de 3 jours minimum par session de 1 ou 2 jours

Chaque année, il convient de suivre au moins 3 jours de révision, même pour les personnes en possession de tous les degrés de certificats.

Lors de ces cours, il y a révision des mouvements de base, supervision de cas, discussions.

Au cas où ces cours de formation continue, ne seraient pas remplis chaque année, le nom du thérapeute sera automatiquement rayé des listes transmises aux caisses d'Assurances en Suisse, ainsi que du bureau central AIDMOV.